



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 8 – Semaine du 20 au 24 février 2023

En bref

Tunisie :

- La première tranche de l'emprunt obligataire national pour 2023 récolte 715 MD
- S&P estime qu'un défaut souverain tunisien pourrait coûter jusqu'à 7,6 Md USD au système bancaire domestique
- Fitch Ratings alerte sur les risques de pénuries alimentaires dans les prochaines années
- Les paiements électroniques en hausse de 44% en 2022
- La Tunisie est le 8e pays africain en termes de réserves d'or
- La Tunisie se classe au 68^{ème} rang en matière de disponibilité et d'ouverture des données publiques
- Les infrastructures logistiques tunisiennes se classe à la 32^{ème} place au niveau des pays émergents

Libye :

- Réunion d'un groupe de travail économique sur la Libye réunissant MANUL, Egypte, Etats Unis et Union Européenne

LE CHIFFRE À RETENIR

+44%

La hausse des paiements électroniques en Tunisie en 2022.

Tunisie

- **La première tranche de l'emprunt obligataire national pour 2023 récolte 715 M TND**

Tunisia Clearing indique que l'objectif de 700 M TND de récolte au titre de la première tranche de l'emprunt obligataire national pour 2023 a été dépassé, avec 715 M TND récoltés. Une quinzaine de banques ont souscrit plus de la moitié (52%) de l'emprunt. La catégorie B, d'une valeur nominale pour chaque titre de 100 dinars et d'une durée de remboursement de 7 ans dont deux ans de grâce, représente 78,5% de la première tranche. La catégorie C, d'une valeur nominale pour chaque titre de 100 dinars et d'une durée de remboursement de dix ans dont deux ans de grâce, représente 21,2% de la première tranche. La catégorie A, destinée aux personnes physiques, d'une valeur nominale pour chaque titre de 10 dinars et d'une durée de remboursement de cinq ans dont trois ans de grâce, représente 0,3% de l'emprunt.

- **S&P estime qu'un défaut souverain tunisien pourrait coûter jusqu'à 7,6 Md USD au système bancaire domestique**

Un rapport de S&P Global Ratings paru le 20 février alerte quant aux conséquences dramatiques sur le système bancaire tunisien que pourrait occasionner un défaut de paiement de l'Etat. **Alors que l'exposition des banques au risque souverain est de 83% du total des capitaux propres, un défaut risquerait de coûter entre 4,1 et 7,6 Md USD au système bancaire tunisien, c'est-à-dire de 8 à 18% du PIB nominal prévu fin 2023.** Afin d'éviter un défaut et l'alimentation d'un cercle vicieux lié à l'interdépendance entre banques et Etat (« doom loop »), S&P considère comme indispensable un accord rapide avec le FMI, qui permettrait de débloquer les financements multilatéraux et

bilatéraux nécessaires au respect par l'Etat de ses obligations financières. Le scénario le plus optimiste consisterait ainsi en la signature d'un accord avant la fin du premier trimestre 2023, puis la mise en œuvre des réformes structurelles permettant de rétablir la confiance à l'égard de la Tunisie, de relancer l'investissement privé, de réduire le risque bancaire et finalement de replacer les finances publiques sur une trajectoire soutenable.

- **Fitch Ratings alerte sur les risques de pénuries alimentaires dans les prochaines années**

Fitch Ratings, dans son rapport « Tunisia Food & Drink Report », met en garde contre les potentielles pénuries alimentaires en Tunisie entre 2023 et 2027. **Le risque de multiplication des pénuries de produits alimentaires de base en 2023 est important, du fait d'une probable hausse des prix alimentaires mondiaux conjuguée à une croissance économique tunisienne insuffisante.** La production domestique pour 2023 et 2024 serait en outre affectée par la sécheresse du second semestre de l'année précédente, l'une des pires des trois dernières décennies. L'agence de notation estime toutefois que les dépenses alimentaires des Tunisiens sont vouées à croître de 6,9% en glissement annuel sur la période 2023-2027, entretenues par la croissance démographique, l'augmentation du pouvoir d'achat et l'urbanisation. Afin d'assurer l'adéquation entre une demande grandissante et une offre potentiellement atrophiée, la réduction des déficits courant et budgétaire s'impose pour la Tunisie.

- **Les paiements électroniques en hausse de 44% en 2022**

Un [bulletin](#) de la Banque centrale tunisienne rend compte d'une hausse en 2022 des paiements électroniques (« E-paiement ») de 44% en montant, atteignant 831 M TND, et de 26% en nombre, atteignant 12,5 M de transactions. Le

nombre de sites marchands a augmenté de 10%. Par ailleurs, le nombre de cartes bancaires s'est accru de 8%, s'élevant désormais à 6,5 millions, et le nombre de terminaux de paiement électroniques (TPE) par carte de 10%, atteignant un nombre de 32 800. Enfin, les virements ont augmenté de 11,5%, désormais à hauteur de 46,7 Md TND, et les prélèvements de 1,5%, de l'ordre de 19,7 Md TND.

- **La Tunisie est le 8^e pays africain en termes de réserves d'or**

Selon le World Gold Council, la Tunisie est le 8^e pays africain avec les réserves d'or les plus importantes, de l'ordre de 6,8 tonnes. Le pays se situe derrière l'Algérie (173,6 tn), l'Égypte (125,5 tn), l'Afrique du Sud (125,4 tn), la Libye (116,6 tn), le Maroc (22,1 tn), le Nigeria (21,5 tn) et le Ghana (8,7 tn). Les réserves tunisiennes représentent près de 4,9% des réserves de change du pays.

- **La Tunisie se classe au 68^{ème} rang en matière de disponibilité et d'ouverture des données publiques**

D'après l'Open Data Inventory (ODIN), la Tunisie s'est classée pour l'année 2022 à la 68^{ème} place (sur 192 pays) en matière de couverture et d'ouverture des statistiques officielles. La Tunisie améliore donc son classement de 5 places par rapport à l'année 2020, date du dernier rapport publié. A l'échelle continentale, la Tunisie se classe à la 3^{ème} place derrière le Maroc (25^{ème}) et le Rwanda (61^{ème}). Au niveau de la région ANMO, la Tunisie se classe au 6^{ème} rang derrière les Emirats arabes unis (9^{ème}), la Palestine (17^{ème}), Oman (19^{ème}), le Maroc (25^{ème}) et la Jordanie (37^{ème}).

- **Les infrastructures logistiques tunisiennes se classe à la 32^{ème} place au niveau des pays émergents**

D'après le rapport « Emerging market logistics index 2023 » publié par les entreprises Agility et Transport Intelligence, la Tunisie se classe au 32^{ème} rang – sur les 50 pays émergents étudiés – en matière de compétitivité des infrastructures logistiques. La Tunisie améliore donc son classement de 2 places par rapport à l'année 2021. A l'échelle continentale, la Tunisie se classe en 6^{ème} position derrière le Maroc (20^{ème}), l'Égypte (20^{ème}), l'Afrique du sud (24^{ème}), le Kenya (25^{ème}) et le Ghana (29^{ème}). Au niveau de la région ANMO, la Tunisie se classe au 9^{ème} rang. Le classement est dominé par la Chine (1^{ière}), l'Inde (2^{ième}) et les Emirats arabes unis (3^{ème}).

Libye

- **Réunion d'un groupe de travail économique sur la Libye réunissant MANUL, Egypte, Etats Unis et Union Européenne**

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies (RSSGNU) pour la Libye et Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) Abdoulaye Bathily a co-présidé hier le groupe de travail économique sur la Libye (Economic working group -EWG, issu du processus mis en place après la conférence de Berlin sur la Libye en 2020) aux côtés de l'Égypte, de l'Union Européenne et des États-Unis. A. Bathily a rappelé l'importance du principe de transparence des finances publiques et la nécessité que le peuple libyen puisse faire confiance à ses dirigeants pour gérer les richesses du pays de manière appropriée. **Les coprésidents ont souligné la nécessité pour les institutions souveraines comme la Banque Centrale de Libye (CBL) et la National Oil Corporation (NOC) de rester indépendantes.** Enfin, le chef de mission a déclaré que les prochaines étapes à suivre pour le groupe de travail économique consisteront à **se concentrer sur le soutien aux initiatives libyennes visant à améliorer les mécanismes de gestion et contrôle des revenus, ainsi que sur la promotion de moyens spécifiques pour faire avancer les réformes de la CBL.** Pour

rappel la CBL a annoncé vouloir s'engager dans un plan de réunification progressive conformément à une feuille de route proposée par le cabinet Deloitte, suite à un audit réalisé en juillet 2021.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Adil Rais, Hugo Mahut, Joachim Febrer, Ivan Potier

Pour s'abonner : adil.rais@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo : ©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>